

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



tout savoir

**Faire le Paris
du logement
solidaire**

numéro 55 • janvier-février 2011

4 à 7 Une famille, des questions, un seul guichet | Les vœux du maire | Des rencontres fructueuses

• 8 Conseils de quartier, un nouvel élan • 14 Olivia Meerson, adhérente du RESF Paris centre



PLAN GRAND FROID

La solidarité tient chaud !

L'hiver est là, et vous avez froid ? Les sans-abri encore plus. Chaque jour et chaque nuit, ils risquent parfois jusqu'à leur vie. Ne les laissons pas seuls.

Face au désengagement de l'État et malgré les nombreux centres d'hébergement provisoires supplémentaires ouverts par la Ville ainsi que l'activité redoublée des maraudes sociales, beaucoup de personnes sans abri restent dans la rue, en danger. Nous aussi, nous pouvons agir ! Plutôt que l'ignorance, un sourire et un bonjour réchauffent

au moins le cœur. Un sandwich ou une boisson chaude valent toutes les pièces trop souvent négligemment jetées.

La nuit, n'hésitez pas à appeler le 115 pour signaler une personne endormie qui a pu échapper à la vigilance des rondes. Dans le 2^e, il est possible de signaler à la Mairie la présence d'un sans-abri par mail, à l'adresse sdf2@paris.fr.

Enfin, pour ceux qui voudraient s'engager plus, sachez que toutes les associations d'aide aux sans-abri ont besoin de bénévoles, ou de dons. Que ce soit Aux captifs la libération, qui assure les maraudes sociales dans le 2^e arrondissement, les Restos du cœur, l'Armée du Salut, la Croix-Rouge française, ou encore le Secours populaire, le « choix » est, hélas, vaste.

à savoir

- En cas d'urgence
- **Appeler le 115**
- en donnant
- un maximum
- de détails
- et de précisions :
- endroit précis,
- âge, état apparent
- de la personne...



APPRENDRE À FAIRE ATTENTION

Les risques des deux-roues à moteur ont été expliqués aux enfants des écoles du 2^e par la Prévention routière, le Samu et les pompiers, sur la place de la Bourse.



À LA PAGE

Inaugurée le 14 octobre dans le hall de la salle Jean-Dame, la Boîte à livres du 2^e connaît un joli succès : Bibliothèques sans frontières a déjà dû venir plusieurs fois pour la vider !



N'EN JETEZ PLUS !

Mercredi 24 novembre, pour la Semaine européenne de réduction des déchets, les agents de la Direction de la propreté de Paris sont venus présenter une cuisine antigaspillage aux enfants des centres de loisirs du 2^e.



ROCK 'N' MUSETTE

Plus de 5000 personnes en une soirée ! Le bal des Conseils de quartier a fait vibrer les foules et le Palais Brongniart le 27 novembre.



MUSIQUE, MAESTRO !

Concert de haut niveau en mairie le 19 novembre : Maître Otavio Henrique Soares Brandao rendait hommage à Pierre Schaeffer, père des musiques concrète et électroacoustique, à l'occasion du centenaire de sa naissance.



OUI AU BIO DANS MA CANTINE

WWF a symboliquement choisi le 2^e arrondissement, le plus en avance en la matière, et une salle du collège César-Franck, pour lancer, en présence de Jacques Boutault, sa campagne 2011 « Oui au bio dans ma cantine ».

En 2011, du concret!

L'année qui vient sera une bonne année. En tout cas pour les réalisations municipales.

Nous serons à mi-mandat et de nombreux engagements pris par la gauche et les écologistes devant les électeurs, en 2008, vont se concrétiser. Preuve que l'équipe municipale œuvre sans répit pour répondre pleinement à la confiance que lui ont accordée les habitants du 2^e arrondissement.



Pour faciliter la vie des familles avec ou sans enfants, un Relais informations familles (RIF) va être ouvert, en mairie, en début d'année (voir p. 4). Comment inscrire mon enfant à la piscine ? De quelles aides sociales ou aides aux devoirs puis-je bénéficier ? Toutes ces questions trouveront des réponses précises. Une crèche parentale, disposant de vingt berceaux, va ouvrir ses portes dans le quartier du Sentier. Merci aux parents qui se sont mobilisés et que nous avons soutenus pour que ce projet voie le jour. Pour les ados, un espace de glisse (skates, rollers...) va être créé rue Léon Cladel.

Pour moins jeter et recycler ses objets usagers, une « ressourcerie », centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement va ouvrir rue Léopold Bellan.

En matière de voirie, la rue des Jeûneurs va être embellie. Les trottoirs élargis et sécurisés, des arbres plantés. Et puis, un vrai mur végétalisé va être créé rue Tiquetonne. Enfin, le Palais Brongniart devrait peu à peu ouvrir ses activités aux habitants.

En plus de toutes ces réalisations, nous restons à l'écoute des besoins quotidiens de tous les habitants: lors des Conseils de quartier, des permanences d'élus ou de réunions publiques. En outre, la démocratie locale va être encore renforcée avec l'élection du Conseil de la Maison des associations, du Conseil de parents des crèches, qui entre dans sa deuxième année, et du Conseil des citoyens extracommunautaires, qui débute ses activités avec enthousiasme (voir p. 6). Toutes ces réalisations, cette disponibilité permanente, ne pourraient exister sans la mobilisation et la détermination de l'équipe municipale. Je tiens à en remercier tous les élus et à saluer cette volonté de faire de la politique autrement. Pour les gens et avec eux.

Très bonne année à toutes et tous.

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris

La question au maire

J'ai été très impressionné par l'incendie qui s'est déclaré rue Saint Sauveur le 24 novembre dernier. Est-il vrai qu'il s'agissait d'ateliers ne respectant pas les normes de sécurité ? Dans ce cas, qui peut contraindre au respect de ces normes ?

M. André T., quartier Montorgueil-Saint-Denis.

« Cet incendie aurait pu avoir des conséquences encore plus graves sans l'intervention efficace des sapeurs-pompiers. Il arrive en effet que des ateliers fonctionnent sans être conformes aux règles de sécurité. Une enquête judiciaire nous dira ce qu'il en était de ce cas précis. En matière de prévention, dès que la Mairie du 2^e est informée de l'existence d'un tel lieu, je sais la Préfecture de Police, toujours réactive et stricte dans ses contrôles, pouvant aller jusqu'à la fermeture immédiate du local. »

Jeudi 6 janvier**Fêtes de fin d'année**L'Homme sampleur
recycle les sons
De 18h00 à 20h00,
dans le quartier de la mairie**7 janvier et 4 février****Une saison de lecture**Les ateliers de remue.net
Centre Cerise, à 20h00**Vendredi 14 janvier****L'Autre Écran**Une partie de campagne,
film de Jean Renoir
Centre Jean-Dame, à 20h00**Samedi 15 janvier****Enfants**Les Coussins de comptines,
de France Quatromme
Bibliothèque Charlotte-Delbo,
à 11h00**Dimanche 16 janvier****Une saison de lecture**Boris Vian, des textes à croquer!
Centre Cerise, à 10h30**Lundi 17 janvier****Conseil de quartier
Vivienne-Gaillon**

En mairie, à 20h00

Mercredi 26 janvier**Parrainages républicains
de personnes sans papiers**

En mairie, à 18h00

Jeudi 20 janvier**Concert des Quatre Saisons**Hiver, à propos du silence
En mairie, à 20h00**Jeudi 27 janvier****Société d'histoire
et d'archéologie des 1^{er} et 2^e**Conférence sur l'affaire Caillaux
En mairie, à 17h30**Jeudi 27 janvier****Conseil d'arrondissement**

En mairie, à 19h00

27 janvier et 1^{er} février**L'Autre Écran**

Salle Jean-Dame, à 19h30

Mardi 8 février**Projection suivie
d'un débat**Severn, la voix de nos enfants,
film de Jean-Paul Jaud
Centre Jean-Dame, à 19h00**11 et 24 février****L'Autre Écran**

Centre Jean-Dame, à 20h00

ACCUEIL

Une famille, des questions... un seul guichet!

La Mairie du 2^e va très prochainement mettre en place un Relais informations familles (RIF). Une permanence unique pour fournir des renseignements ou des indications sur tous les sujets concernant la famille.

Faciliter la vie quotidienne et les démarches administratives des familles en réunissant toutes les informations dans un seul et même lieu accueillant, tel est le but du Relais informations familles qui va ouvrir début 2011 dans votre mairie, à la demande de Jacques Boutault.

Un service accueillant

Dans cet espace spécialement aménagé au 2^e étage de la mairie, juste à côté de l'ascenseur, les enfants trouveront un domaine réservé avec des jeux et des livres pour patienter pendant que leurs parents posent leurs questions à l'agent d'accueil. Celui-ci pourra les renseigner directement ou les aiguiller vers un service spécialisé ou plus directement concerné par leur demande.

Scolarité, santé, habitat, loisirs, prestations sociales... Tous les sujets pourront être abordés en un seul et unique rendez-vous. En cas de précisions ultérieures à obtenir, les familles auront toujours à faire aux mêmes



interlocuteurs, ce qui augmentera encore la simplicité et l'efficacité du service ainsi rendu.

Dès que la date et les horaires d'ouverture du RIF auront été fixés, les usagers en seront avertis en mairie, sur notre site www.mairie2.paris.fr ainsi que dans ce journal.

110 LES HALLES

Un refuge contre l'exclusion

Le Centre de soins spécialisé en toxicomanie est – hélas – toujours aussi actif. Sa directrice, Maryse Bellucci-Dricot, a récemment présenté aux élus des 1^{er} et 2^e arrondissements son rapport d'activité de l'année 2009. Un bilan qui confirme l'importance de ce centre composé d'une équipe de 18 personnes (accueillants, assistantes sociales, médecins, psychologues...), et qui a reçu 664 personnes en 2009 contre 593 en 2008. Au total, plus de 15 000 passages ont été enregistrés, pour des consultations ou pour l'utilisation de la salle de détente, des douches, ou du coin laverie. Pour ces usagers de drogues en grande précarité, le 110 Les Halles est un véritable et indispensable refuge.



« Rien ne se crée, tout se transforme. » Les années passent, les idées évoluent, les paroles s'échangent, les moments se partagent... Sur ce thème d'un perpétuel « recyclage », le collectif Senso illumine la mairie et la cérémonie des vœux à la population à l'occasion du Nouvel An.

C'est la tradition dans le 2^e : à la demande de Jacques Boutault, un collectif d'artistes investit les murs de la mairie durant la période des fêtes et anime la soirée des vœux aux habitants, offrant à chaque fois une façon originale de franchir le cap de la nouvelle année.

Pour 2011, le collectif Senso propose de partager l'espace citoyen en famille pour un voyage de recyclage numérique, écologique et artistique. Musiques, sons, images, nature, tout sera recyclé avec les arts nouveaux pour mieux renaître en 2011.

À partir du 15 décembre, vous pourrez découvrir les anamorphoses du peintre Toma Jankowski sur les murs de la mairie.

La soirée des vœux du maire aux habitants – le 13 janvier à partir de 19h00 – sera animée par le collectif Senso d'Olivier Sens, avec l'Homme sampleur, sorte de jongleur numérique, le bandonéon de Juanjo Mosalini, le violoncelle de Deborah Walker, la contrebasse d'Olivier Sens, et les machines de Lena et Senso. Autant de déambulations et de concerts improvisés propres à satisfaire tous les goûts.

NUISANCES SONORES : À L'ÉCOUTE DES DOLÉANCES

- En accord avec Jacques Boutault, le commissaire du 2^e a récemment recruté un citoyen volontaire chargé d'une mission de médiation dans les cas de nuisances réitérées et graves où les interventions policières n'ont pas abouti à une amélioration de la situation. Saisi par le commissaire en cas de plainte, ce médiateur prendra contact avec les plaignants, écoutera leurs doléances, les analysera, en discutera avec le ou les fautifs et pourra organiser une réunion entre les personnes concernées. Le but de la médiation est de mieux responsabiliser les établissements bruyants et de les impliquer dans la recherche de solutions techniques. Les riverains concernés par de tels problèmes peuvent saisir le commissaire soit par courrier, soit par téléphone en s'adressant à la Mission prévention communication, Commissariat central du 2^e arrondissement, 18, rue du Croissant. Tél. : 01 44 88 18 00 ou 01 44 88 18 99.



: en bref

MÉDIATION FAMILIALE

Pour accompagner une séparation ou un divorce, ou en cas de difficultés de communication à l'intérieur d'une famille, La Clairière met en place un service de médiation familiale avec un médiateur professionnel.

> Tél. : 06 69 66 17 08.

Mail : alternative.mediation.forum@hotmail.fr

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Les week-ends et les jours fériés, des médecins généralistes reçoivent adultes et enfants sans rendez-vous et aux tarifs conventionnés, à la Maison médicale de garde, 106, rue Réaumur.

> Tél. : 15 ou 01 55 80 56 02.

Le samedi de 14h00 à 20h00 ;

le dimanche et jours fériés de 9h00 à 20h00.



CIRCUL' LIVRE : LES DATES DE 2011

Toujours au coin des rues Montorgueil

et Bachaumont, de 10h30 à 12h30, les samedis 8 janvier, 12 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 9 juillet, 10 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre.

> Blog : circul-livre.blogspot.com.

PORT'ÂGE : DES LIVRES À DOMICILE

Vous avez du mal à vous déplacer ? Recevez des livres à domicile, en même temps que la visite d'un jeune volontaire du service civique pour vous guider dans vos choix.

> Renseignements

à la bibliothèque Charlotte-Delbo.

Tél. : 01 53 29 74 30.

CITOYENS EXTRACOMMUNAUTAIRES

Des rencontres fructueuses

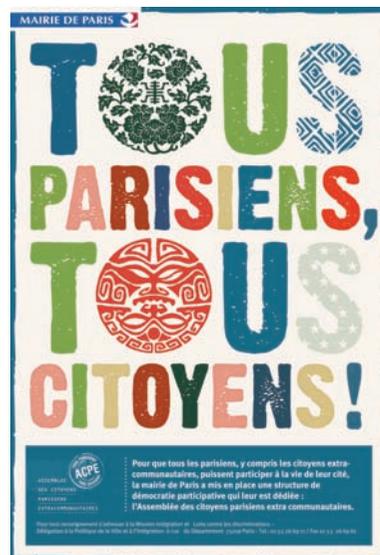
Née et ayant toujours habité à Paris, mais de nationalité tunisienne, membre active de La Clairière, **Sawssen Letaiëff** est une des deux représentantes du Conseil des citoyens extracommunautaires de Paris centre (2^e, 3^e et 4^e arrondissements). Elle nous raconte les raisons de son implication et les premiers travaux de l'assemblée.

« **P**our moi, et comme tous ceux et celles qui sont dans mon cas, il me paraît légitime de pouvoir nous exprimer sur la vie de notre ville. Nous habitons ici, parfois depuis notre naissance. Nous y travaillons, nous payons nos impôts, nous participons à la vie de nos quartiers. La seule chose qui nous manque, mais elle est importante pour avoir l'impression d'exister à part entière, en tant que citoyens, c'est le droit de vote. Pour moi, ce Conseil, lancé par la Ville de Paris, avec des représentants des treize arrondissements gérés par la gauche, est un premier pas vers ce droit de vote. C'est aussi une façon formidable de réfléchir, de s'impliquer, d'échanger, sur tous les thèmes qui font la ville: les transports, l'habitat,



« Une façon formidable de réfléchir, d'échanger, de s'impliquer, sur tous les thèmes qui font la ville. »

le logement, les enfants, l'environnement... Deux assemblées plénières, au niveau de la Ville, se sont déjà tenues. Nous y avons créé cinq commissions: aménagement/urbanisme/environnement, accès aux droits, jeunesse/éducation, culture interculturelle, et relations internationales. Il a aussi été décidé de tenir une telle assemblée chaque mois. Il y a eu vraiment beaucoup d'enthousiasme durant ces deux rencontres. Cette assemblée m'a vraiment fait du bien au moral, je suis très heureuse d'y participer ! »



NB: la votation citoyenne, annoncée pour le courant de décembre dans notre dernier numéro de Paris 2^e, a été reportée par la Ligue des droits de l'homme de Paris au mois de mars prochain.



RESTAURATION SCOLAIRE : TOUJOURS PLUS BIO

La route est longue, mais l'obstination porte ses fruits (et légumes) bio ! Dès le 1^{er} janvier 2011, tous les légumes verts servis dans les restaurants scolaires du 2^e arrondissement sont issus de l'agriculture biologique. Avec les crudités, les légumes secs, les féculents (à l'exception des pommes de terre), la viande de bœuf, les fruits et le pain, c'est désormais près de 80 % des aliments servis qui proviennent de l'agriculture biologique. Alors qu'une récente étude a démontré

qu'en une journée, les quatre repas types – même équilibrés ! – d'un enfant de 10 ans lui font absorber 128 substances chimiques, dont 47 molécules soupçonnées d'être cancérogènes, cet effort entrepris dès 2001 par Jacques Boutault se justifie toujours davantage. Le frein essentiel pour parvenir à 100 % de bio dans les assiettes ? Le manque en France de ce type d'agriculture respectueuse de l'environnement, des hommes, et... de leurs enfants.

: en bref

DÉCOUVRIR LES ROMS

• Exposition: Histoire d'une déportation rom

En 1942, en Roumanie, sur ordre du général Antonescu, des milliers de Roms ont été envoyés à la mort en Transnistrie. Ils appellent cette déportation le Bug, comme le fleuve traversé à pied pour arriver dans le néant. Quelques-uns en sont revenus et racontent. À travers leurs yeux, on revit la faim, le froid, le typhus, la mort et surtout la peur.

> *En mairie, du mardi 8 au samedi 26 février. Vernissage le jeudi 10 février à 18 h 30.*

• Projection du film *Parias*.

Les Roms en Europe, d'Alain Keler.

De la Seconde Guerre mondiale à celle du Kosovo, portrait d'une minorité sans cesse rejetée. Le film est suivi d'un débat.

> *Jeudi 17 février à 18 h 30, salle Jean-Dame.*

THÉÂTRE ENGAGÉ

La pièce *Check Point* de Robert Valbon, suivie d'un débat organisé par la CCIPPP (Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien), est jouée le mardi 22 février à 20 h 00, salle Jean-Dame.

PLACE AUX JEUNES À L'OPÉRA

Vous avez moins de 28 ans ?

L'Opéra-Comique vous propose des conditions exceptionnelles avec le Passeport jeunes.

> *Tél. : 01 42 44 45 76. Mail : caroline.blanche@opera-comique.com*

VOUS L'AIDEZ, ÇA LUI RÉUSSIT

L'association Entraide scolaire amicale cherche des bénévoles pour assurer un soutien scolaire à des enfants en difficulté, du primaire au secondaire.

> www.entraidescolaireamicale.org



Ligne en pointillés : place partagée.
Double ligne jaune : réservée aux livraisons.

STATIONNEMENT : LE PARTAGE S'INSTALLE

Les emplacements « livraison » sont désormais accessibles dans certaines conditions aux automobilistes.

Il est permis de se garer sur les places de livraison partagées toutes les nuits entre 20 h 00 et 7 h 00, ainsi que les dimanches et jours fériés. Ce stationnement, hélas ouvert à tous les automobilistes et pas seulement aux résidents, risque d'attirer à nouveau des voitures en centre-ville. C'est pour cela que, dans le 2^e arrondissement, seules 50 % des zones de livraison sont partagées.

Attention : tout stationnement constaté en dehors de ces horaires légaux est sanctionné d'une amende de 34 euros et d'une mise en fourrière du véhicule.



TÉLÉVISION

Explosion de TNT

Attention ! Le passage à la Télévision numérique terrestre, c'est pour le 8 mars prochain (et depuis le 24 novembre pour Canal+). Il n'y a rien à changer si vous recevez les chaînes par l'ADSL, le câble, la fibre optique ou une parabole. Sinon, la numérisation des transmissions nécessite un adaptateur TNT branché soit sur l'antenne râteau pour les immeubles, soit sur chaque télévision (coût : de 50 à 280 euros). Après installation, il faudra rechercher à nouveau toutes les fréquences des chaînes. Une assistance technique est prévue pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %). Elle consiste en une intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes. Attention, il n'y a pas de démarchage, tout est fait par rendez-vous et à la demande des usagers. Aucun installateur ou conseiller ne démarché en « porte-à-porte ».

> **À savoir :** il existe des aides financières pour les personnes ou les foyers qui ne recevaient que six chaînes ou moins. Tous les renseignements sont sur www.tousaunumerique.fr, ou au 0970 818 818.

CONSEILS DE QUARTIER

Un nouvel élan

Les Conseils de quartier entament 2011 avec des présidents et des bureaux renouvelés. Un nouvel élan pour le Nouvel An, marqué par une récente réunion plénière des trois Conseils.



Le Conseil de quartier Montorgueil-Saint-Denis a élu son nouveau bureau: Nadia Chrétienne (nouvelle présidente), Georges Zemouchi, Jacques Chavonnet, Fabien Sarfati, le représentant de Cerise en tant qu'acteur associatif, Jocelyne Zouari, Mireille Davidovici et Jean-Pierre Gueguen.

- Un point important à l'ordre du jour a été la mobilisation contre l'installation d'un fast-food MacDonald's rue Réaumur, à la place du magasin Franprix.
- La situation de la place Goldoni a été également largement débattue.
- La nouvelle réglementation sur les terrasses a été évoquée, et notamment les changements qu'elle va apporter dans la rue Montorgueil.

Prochaine séance: date non fixée.

Après la validation du compte-rendu de la précédente réunion, les nouveaux conseillers tirés au sort lors du Conseil d'arrondissement du 7 décembre 2010 ont eu l'occasion de se présenter.

- Un nouveau bureau du Conseil de quartier a été élu: Hélène de Barmon (nouvelle présidente), Marielle Khakoulia, Christine Vos, Julien Dossier et Aurélien Veron.
- Des informations ont été données sur le nouveau règlement des terrasses et sur les autorisations d'ouverture des bars et restaurants.
- Un point particulièrement important figurant à l'ordre du jour a été la sécurité de la rue Lully aux abords de l'école.

Prochaine séance: 17 janvier 2011 à 20h00, en mairie.

La composition du nouveau bureau du Conseil de quartier est la suivante: Éric Delannoy (nouveau président), Arnaud de Mourgues, Claudette Balpe, Karine Chevalet, Gilles Donnard.

- La présentation du projet de jardin pédagogique du square Jacques-Bidault a été bien reçue par les participants.
- La prostitution dans le quartier et notamment dans le passage Lemoine a été l'un des sujets les plus débattus de la soirée, et l'occasion a été donnée au commissaire de l'arrondissement de répondre aux questions des habitants.
- La réunion publique sur la réhabilitation de la rue des Jeûneurs a été annoncée pour le 14 décembre.

Prochaine séance: date non fixée.

> Retrouvez l'actualité des Conseils de quartier sur www.mairie2.paris.fr ou sur <http://blog.cdq2.fr>.
Contact en mairie: 01 53 29 75 26 ou alin.popescu@paris.fr.

LE CODEV AU TRAVAIL

Mis en place en 2010 sous l'impulsion de Maxime des Gayets, le Conseil de développement économique durable du 2^e arrondissement (Codev) a pour mission d'évaluer la situation économique locale, de dresser un diagnostic des conséquences du ralentissement de l'activité économique, et d'anticiper ses impacts locaux. Il est composé d'acteurs représentatifs de l'arrondissement dans les domaines économique, associatif, public et institutionnel. Les participants, répartis en groupes de travail thématiques, procèdent à des auditions de personnalités et adressent des recommandations aux élus de l'arrondissement. Objet d'une communication lors du Conseil d'arrondissement du 2 décembre 2010, le Codev présentera ses premières conclusions au début de l'année 2011.



Faire le Paris du logement solidaire

Des loyers toujours à la hausse, des mètres carrés dont les prix s'envolent, sans jamais atteindre un sommet... Pour tenter de réguler cette flambée immobilière, le Conseil de Paris a adopté le 15 novembre un nouveau Programme local de l'habitat (PLH). Que faut-il en attendre à Paris, et surtout dans le 2^e ?

Atteindre 20 % de logements sociaux à Paris d'ici à 2014, tel est l'un des engagements du nouveau Programme local de l'habitat (PLH), document qui fixe les objectifs de la capitale en matière de logement pour la période 2011-2016. N'étant pas en droit de légiférer pour bloquer les loyers ou encadrer les prix de vente – actions qui relèvent du législatif – la Ville tente avec ce PLH d'enrayer un marché spéculatif que rien ne semble pouvoir freiner : en dix ans seulement, le prix du mètre carré a augmenté de 91 %. Presque un doublement !

Pour ce faire, des enjeux principaux ont été définis : préserver la mixité sociale au centre de l'agglomération, répondre à l'extrême diversité en matière de demande de logement, prévenir la dégradation et améliorer la qualité du bâti existant, développer une gestion sociale des différents parcs de logements et améliorer la qualité de service.

Accroître l'offre de logements

Dans le 2^e arrondissement, les enjeux pour 2011-2016 visent à poursuivre les efforts pour accroître l'offre de logements, notamment sociaux, tout en améliorant le parc existant.



LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (2011-2016)

3,6 Mds € sur six ans, c'est le budget du PLH sur la période 2011-2016 (dont une enveloppe de l'État de 800 millions d'euros).

36 000 nouveaux logements sociaux sur la durée de la mandature, tel est l'objectif inscrit dans le PLH. Soit 20% de logements sociaux en 2016, à la fin de la mandature.

- Pour relever ces défis au niveau de l'arrondissement, le PLH préconise de développer le parc de résidences malgré les possibilités limitées de constructions neuves. En effet, le 2^e est marqué par une forte densité bâtie et de réels enjeux patrimoniaux. Mais des solutions existent.

Droit de préemption d'immeubles

Droit de priorité d'achat. Il donne à l'État et aux collectivités locales la priorité sur d'autres acquéreurs potentiels pour devenir propriétaire d'un terrain ou d'un bien immobilier.

Parmi les pistes avancées par le PLH : opérer la mutation de locaux d'activités obsolètes en logements, et donner la priorité à la **préemption d'immeubles** ou de terrains en vue de construire des logements sociaux. Inciter aussi les opérateurs privés à créer des logements sociaux dans le cadre de programmes mixtes logement social/logement privé/activité. Enfin, intégrer dans les programmes de rénovation/réhabilitation les prescriptions du Plan climat de manière volontariste afin de lutter contre le dérèglement climatique, et de proposer des logements plus économiques à l'usage.

Rénover l'habitat dégradé

Parallèlement, il s'agit de poursuivre la lutte contre l'habitat

insalubre et de prévenir la dégradation du bâti. Dans cette optique, deux opérations sont en cours. D'abord, une Opération d'amélioration de l'habitat dégradé (OAHD) aide financièrement les copropriétés à réaliser des travaux dans des immeubles identifiés du 2^e. Sur les 1030 immeubles inscrits au plan d'éradication de l'habitat indigne en 2002-2010, 21 ont été identifiés dans l'arrondissement. Il en reste quatre en cours de traitement ou restant à traiter. Deux immeubles ont déjà été acquis et leurs occupants relogés en vue d'une démolition suivie d'une reconstruction ou d'une réhabilitation lourde, et quinze immeubles ont fait l'objet d'une réhabilitation privée aidée. À noter que cet OAHD 2^e se terminera en novembre 2011.

L'autre est une Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (Opah) sur le Sentier. Pour rappel, cette action municipale, lancée en février 2009 et qui devrait s'achever le 31 janvier 2013, vise à requalifier ce quartier et à répondre aux besoins importants de réhabilitation et d'amélioration de l'habitat privé en raison de l'ancienneté du bâti. Sur les 405 immeubles concernés par l'opération, 38 % nécessitent



Vide depuis dix ans, occupé par le DAL, Macaq et Jeudi noir le 1^{er} janvier 2008, le 24, rue de la Banque a été racheté par la Ville et sera transformé prochainement en logements sociaux.

la réalisation de travaux. Sylvie Fernandes, chef de projet, fait le point : « *Le diagnostic des immeubles considérés comme très dégradés ou en état moyen est achevé. Et ce suivant trois aspects : comptable (gestion de l'immeuble), social (profil des résidents) et technique (parties communes). Nous sommes également intervenus dans une vingtaine de logements pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées et/ou l'ergonomie pour les personnes âgées. Enfin, partant du constat que des habitants n'avaient pas les moyens de payer l'énergie pour se chauffer ou s'éclairer, l'Opah s'est demandé si cet état de fait était lié au bâti ou au comportement des locataires. Pour répondre à ces ques-*

en direct du **2^e**



Denis Laurent, Délégué général de Solidarités nouvelles pour le logement 75

« Pour permettre aux propriétaires privés de louer solidaire, SNL propose, outre le legs, quatre formules.

Mettre à disposition un logement pour une période de trois ans renouvelable dans le cadre d'un contrat prenant en charge tous les frais de gestion du propriétaire. **Proposer un bail à réhabilitation de longue durée** afin que SNL mobilise des subventions publiques pour refaire à neuf le logement en atteignant la performance énergétique (le bien devient exonéré d'ISF). **Louer le logement à environ 17 €/m²** dans le cadre de l'opération *Louez solidaire*, avec la Ville de Paris. **Louer le logement avec un abandon total de loyer**, celui-ci étant converti en don avec déductibilité fiscale de 66 % de l'impôt sur le revenu : cette formule devient ainsi très intéressante. »



Livré en 2007, cet immeuble de la rue Blondel a été l'un des premiers à Paris à disposer de panneaux photovoltaïques.

La vétusté des logements représente un véritable défi et pas seulement dans le Sentier. 90 % des constructions dans le 2^e datent d'avant 1949.

tions, nous avons développé une approche combinée: "sociale", par le biais de conférences avec explications à l'appui, conjuguant à une approche "bâtiment", en faisant intervenir des techniciens dans les appartements. »

La vétusté des logements représente ainsi un véritable défi, et pas seulement dans le Sentier. 90 % des constructions dans le 2^e datent d'avant 1949. Ce qui nécessite des remises aux normes de confort sanitaire et thermique: le chauffage individuel électrique domine dans ce parc ancien pour 62,5 % des résidences principales. Il engendre dans le parc social une précarité énergétique grandissante. Afin d'améliorer

liorer les performances énergétiques des logements, il faut mobiliser fortement l'Agence parisienne du climat et le dispositif d'intérêt général Copropriétés objectif climat, qui apporte des subventions pour élaborer des diagnostics énergétiques des bâtiments.

Développer les logements sociaux

Au 1^{er} janvier 2009, on comptabilisait, dans le 2^e, 450 logements sociaux. En moyenne, une quarantaine ont été financés chaque année entre 2001 et 2009, principalement par des acquisitions. Pour les deux dernières années 2009 et 2010, la progression est la même puisqu'il reste un potentiel de 230 logements sociaux financés et restant à livrer: 75 livrés en 2009, 154 financés et non livrés au 1^{er} janvier 2010, vingt logements financés en 2010. Les acquisitions d'immeubles restent un des principaux leviers pour créer du logement social. Actuellement, 50 logements sociaux sont identifiés, issus pour les deux tiers d'acquisitions d'immeubles privés au travers du droit de préemption urbain muni-



LE LOGEMENT SOCIAL À PARIS

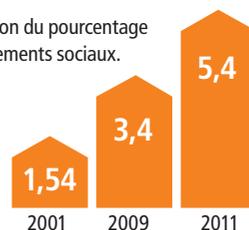
120 000 personnes sont demandeuses de logements sociaux.

40 000 nouveaux entrants chaque année

15,9% de logements sociaux dans la capitale.

LE LOGEMENT SOCIAL DANS LE 2^e

Évolution du pourcentage de logements sociaux.



Pour 2011-2016: une cinquantaine de logements sociaux sont déjà identifiés et programmés.

859 demandeurs de logements.

LE PARC D'HABITATION DU 2^e

33,3% de logements petits (1 à 2 pièces).

55% de locataires dans le privé.

33,7% de propriétaires.

15 922 logements.

90% de logements construits avant 1949.

12,6% de logements vacants.

4,9% de résidences secondaires sur le parc résidentiel.

3 résidences sociales de 71 places.

1 foyer de travailleurs migrants de 51 places.

17 établissements pratiquant de l'hébergement social.

(Source: Atelier parisien d'urbanisme, Apur. Chiffres de 2007)

- cipal et pour le tiers restant d'une opération de traitement de l'insalubrité. Il a aussi été décidé de réaliser des acquisitions dans le diffus, les immeubles en monopropriété étant de plus en plus rares. En outre, le taux de logements vacants s'élève à 12,6 %, et l'on peut considérer ces derniers comme un réservoir important pour de futurs logements sociaux. Il faut rappeler que 859 personnes sont toujours en attente d'un logement dans le 2^e arrondissement.

Afin de marquer la volonté de la Ville de Paris de développer le logement social, le groupe Europe Écologie-Les Verts a proposé un amendement, qui a été adopté en Conseil de Paris. L'objectif est de créer 6000 logements sociaux par an jusqu'en 2016, alors que « seulement » 4000 étaient prévus entre 2014 et 2016. Soit 36000 logements sociaux d'ici à 2016, au lieu de 30000. Afin de réaliser cet amendement, décision a été prise de remonter le seuil minimal de prix de la préemption fixé à 6000 euros le mètre carré. La Ville, en effet, ne pouvait plus acheter lorsque le prix dépassait ce plafond, ce qui revenait à renoncer à créer du logement social dans les « beaux quartiers ».

Favoriser la location

Autre levier pour créer du logement social : faciliter la location



Cet immeuble du Sentier a été aménagé en logements sociaux après son achat par la Ville.

des appartements vacants, en venant en aide aux propriétaires comme aux futurs locataires. Pour tenter de convaincre les propriétaires de louer leurs logements vacants, la Ville de Paris a lancé l'opération Louer solidaire (voir la dernière page de ce journal), dans laquelle elle s'engage en tant que caution. D'autres démarches du même type sont menées par des associations, comme Habitat et humanisme, ou Solidarités nouvelles pour le logement (SNL). Cette dernière a pour objectif premier d'acheter des logements pour y installer ceux qui n'ont pas de toit (voir encadré « En direct du 2^e »). Enfin, la Ville a multiplié les aides

au logement : Paris logement, Paris logement familles, Paris logement familles monoparentales... Ces trois dispositifs sont accessibles sous certaines conditions en s'adressant au Centre d'action sociale.

Développer la solidarité et la cohésion sociale, dans un monde de plus en plus voué à la spéculation et au profit à court terme, imaginer et mettre en œuvre tous les outils possibles pour maintenir un maximum de mixité sociale dans la capitale, tel est, en somme, le but de ce PLH. Et si ce pari n'est pas gagné, c'est Paris qui y perdra !



COMMENT LES LOGEMENTS SOCIAUX SONT-ILS ATTRIBUÉS ?

Dans le 2^e arrondissement, c'est une commission spéciale qui se réunit lorsque des appartements sont prêts à être livrés. Depuis 2001, par la volonté de Jacques Boutault, cette commission se compose d'élus : le maire, l'adjoint(e) chargé(e) du logement et un représentant de l'opposition municipale (par souci de transparence). Elle est complétée par le bailleur, les services sociaux, et des associations qui suivent dans l'arrondissement les personnes à la recherche d'un habitat (La Clairière, l'Adil...). Les attributions se font sur des critères comme la menace d'expulsion, le handicap, la suroccupation du logement actuel, l'insalubrité, l'ancienneté de la demande... Compte tenu du prix du foncier à Paris, plusieurs institutions publiques participent au financement, en contrepartie de quotas réservataires de logements. Sur un programme de logements à attribuer, 30 % reviennent à l'État (préfecture), 50 % à la Ville de Paris – qui partage avec la Mairie d'arrondissement –, et le reste à la Région et au 1 % patronal.

2 questions à



Dominique Dussart

première adjointe
au maire du 2^e,
déléguée au logement.

Quel bilan dressez-vous du travail réalisé en matière de logement ?

Les choses ne sont pas simples dans un arrondissement aussi dense que le 2^e pour y créer des logements, notamment sociaux. Seule la préemption des immeubles est le levier le plus important. Depuis huit années que nous travaillons sur ce sujet, notre parc est passé de 1,54 % à 5 % en 2011. Cela fait un gain de 500 logements. C'est beaucoup au regard du seuil dont nous partions et peu par rapport aux autres arrondissements. Le parc immobilier est très ancien et souvent pas aux normes. Nos efforts de remise à niveau par des aides adaptées (confort thermique, sanitaire, améliorations du parc privé...) commencent à porter leurs fruits grâce aux différentes mesures mises en place (OAH, Opah). Nous allons continuer à préserver ce patrimoine dont 90 % datent d'avant 1949.

Quels sont vos leviers pour améliorer la situation ?

Les principaux enjeux en matière de logements sociaux dans le 2^e pour la période 2011-2016 seront de garder le rythme de croissance et d'améliorer le parc existant en intégrant, dans les programmes de rénovation/réhabilitation,

les prescriptions du Plan climat. Augmenter le parc social passe par la préemption d'immeubles bien évidemment. Mais aussi par l' **acquisition de logements dans le diffus**. Nous l'avons d'ailleurs demandé lors du vote du Programme local de l'habitat le 15 novembre au Conseil de Paris. On ne peut que s'en réjouir. Le logement social de fait est également très présent dans le 2^e et nous avons pu obtenir qu'un plan de sauvegarde soit mis en œuvre. Cela va permettre de contrer le mouvement d'exclusion des classes moyennes et populaires chassées par la pression immobilière. Enfin, pour aller plus loin, nous avons demandé l'encadrement des loyers lors du renouvellement du bail. Les loyers n'arrêtant pas d'augmenter, un coup d'arrêt doit être donné si nous voulons garder une mixité dans notre arrondissement. Cela dépend d'une loi qui doit être votée au Parlement. Les conseillers de Paris en ont fait le vœu et le maire de Paris s'est engagé à réaliser cette demande.

Acquisition de logements dans le diffus

Achat de logements dans des immeubles en copropriété.



EN SAVOIR PLUS

Permanences administratives pour le logement

Gratuitement à la mairie du 2^e,
le lundi et vendredi de 8h30
à 12h00 et de 14h00
à 17h00. Pour déposer votre
demande de logement initiale,
effectuer tous changements
de situation et procéder
au renouvellement
de votre dossier.

Adil

Permanences en mairie
les mercredis de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 16h15,
sur rendez-vous.

Le Pact pour l'Opah Sentier

Permanences gratuites
à la mairie du 2^e le mercredi
de 9h00 à 12h00 et le jeudi
de 14h00 à 17h00.
N° Vert: 0800006075.

Solidarités nouvelles pour le logement (SNL)

www.snlparis.org
Mail:
d.laurent.sn175@gmail.fr.

Centre d'action sociale de la Ville de Paris (aides diverses)

11, rue Dussoubs
75002 Paris
www.mairie2.paris.fr.

Habitat et humanisme

www.habitat-humanisme.org.

« Nous sommes tous des enfants d'immigrés »

Olivia Meerson, adhérente du Réseau éducation sans frontières Paris centre (présent sur les quatre premiers arrondissements), appelle les habitants du 2^e à participer au parrainage d'enfants organisé en mairie le 26 janvier.

Interviewer Olivia Meerson n'a rien d'une sinécure. C'est une joute qu'elle mène afin d'être sûre que son message sera entendu. Car cette femme de 64 ans – qui ne fait pas son âge – bouillonne de révolte. Une révolte dirigée contre l'esprit du Code sur l'entrée et le séjour des étrangers et sur le droit d'asile (Ceseda). « *La loi Ceseda crée à la fois des sans-papiers et rend criminel le fait de ne pas en avoir*, rappelle-t-elle. *C'est un comble dans notre pays auteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme sur laquelle se basent toutes nos valeurs républicaines.* »

Par esprit citoyen, Olivia Meerson s'est engagée, dès 2006, dans le Réseau éducation sans frontières (RESF). Parti des écoles maternelles et primaires, ce réseau de résistance vient en aide aux parents étrangers menacés d'expulsion quand bien même leurs enfants sont nés en France. « *Les établissements scolaires sont des lieux symboliques. C'est le premier degré de socialisation des habitants d'un quartier.* » Olivia Meerson en sait quelque chose, elle qui a été membre d'associations de parents d'élèves lorsque ses filles étaient scolarisées à La Jussienne puis à César-Franck; elle dont le père était un immigré russe juif, arrivé en France en 1932. « *Sans l'immigration la France n'existerait pas. Depuis l'origine, c'est une mosaïque de peuples.* »



Olivia Meerson posant avec le portrait de Chamah Dieumerci, dont le papa risquait l'expulsion : une campagne nationale qui a porté ses fruits.

« Sans l'immigration la France n'existerait pas. Depuis l'origine, c'est une mosaïque de peuples. »

Au nom de cette France ouverte, Olivia Meerson, habitante du 2^e, invite les citoyens de son arrondissement à parrainer un enfant le 26 janvier lors d'une cérémonie organisée en mairie. « *Il s'agit tout simplement de devenir parrain ou marraine d'un élève. Par cet acte symbolique, on "démarginalise" un enfant et sa famille. Si la personne veut s'engager davantage, elle est la bienvenue. Et si elle n'a pas le temps, pas de problème. Avec les autres adhérents du réseau, on se charge du boulot!* » Les membres de RESF travaillent ainsi en amont en aidant de nombreux étrangers à constituer les dossiers d'obtention de carte de séjour et en les

accompagnant pour de longues convocations à la préfecture. Ils s'occupent aussi de déposer des recours auprès du tribunal administratif et d'alerter, en cas d'arrestations, les élus qui se montrent « *très réactifs et efficaces* » selon Olivia Meerson. À noter également les permanences juridiques qu'elle anime gratuitement les premiers et troisièmes samedis du mois de 10h30 à 12h00, à la Maison des associations du 3^e (au 5, rue Perrée), en coopération avec Benoît Guérard de l'association Les Deux Rives, et Pierre Dusserf de l'association franco-chinoise du Marais, chargé des traductions. Sans oublier les cours de « français comme langue étrangère » que cette professeure de lettres et d'anglais, aujourd'hui à la retraite, donne à l'école Saint-Denis. « *Retraite* » ? Parfois les mots – comme certaines lois – sont vides de sens.

> Contact: RESF Paris centre.
Tél. : 06 69 31 82 46.

EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS **Non au McDo dans le 2^e arrondissement !**

L'implantation d'un nouveau fast-food à proximité de la rue Montorgueil est préoccupante à plus d'un titre. D'abord à cause de la réduction du trottoir induite par son inévitable terrasse. Et à cause du bruit. La grande amplitude des horaires et des jours d'ouverture, dimanches compris, rendrait ces nuisances insupportables pour les riverains. Préoccupante ensuite à cause de la nourriture qu'on y sert, responsable de nombreux cas d'obésité. Et lutter contre l'accumulation de molécules chimiques dans l'organisme, via l'alimentation, est une urgence sanitaire. Préoccupants aussi, les salaires des personnels et les conditions de travail dans ces établissements. Préoccupantes, enfin, les conséquences sur l'exploitation du bétail des pays du Sud, exclusivement destiné à confectionner les hamburgers à bas prix des Occidentaux. L'enjeu d'une meilleure alimentation pour les habitants du 2^e arrondissement est au cœur de notre action. Ainsi, dès 2001, le maire du 2^e a fait de la qualité des repas servis dans les restaurants scolaires un objectif prioritaire.

Retrouvez les élus du groupe Europe Écologie-Les Verts sur www.eluseelv-paris02.fr.

Le groupe des élu(e)s Europe Écologie-Les Verts.

PS 2011, une année de solidarité pour Paris

Nous vous adressons nos meilleurs vœux, à vous et à vos familles, pour cette nouvelle année placée sous le signe de la solidarité. En effet, nous venons de voter, sous l'impulsion de Bertrand Delanoë, un budget donnant la priorité aux politiques de solidarité face à la crise. En dix ans, la gauche a ainsi augmenté de 75 % les moyens dédiés à l'action sociale pour les fixer à plus de 2 milliards d'euros pour 2011. Parallèlement, la gauche parisienne s'est engagée à financer 6 000 logements nouveaux, et à renforcer les dispositifs Louez solidaire et Paris logement, soutenant les Parisiens qui consacrent plus de 30 % de leurs revenus à leur loyer. 2011, ce sera aussi l'année de la mise en place d'Autolib', du lancement des travaux des Halles ou encore du prolongement du T3 : autant de projets qui bénéficieront à tous les Parisiens ! Malgré le désengagement financier de l'État, les élus socialistes comptent donc poursuivre les chantiers engagés pour améliorer la vie quotidienne des habitants de Paris en général et du 2^e arrondissement en particulier.

S. Wiewiorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau.

www.elusps-paris2.net – contact@elusps-paris2.net.

PC Du changement pour 2011 !

Pour cette année 2011, que souhaiter ? Individuellement, une pleine réussite dans vos activités, et bien sûr du bonheur dans vos relations amicales et familiales. Collectivement, avec la crise économique, sociale et écologique que nous traversons, si un vœu est à formuler, c'est bien celui du changement. Dans un monde où la recherche de profits devient le seul sens à l'activité humaine, et où les gouvernants n'hésitent pas à broyer les peuples pour « rassurer les marchés », un nouveau modèle de développement – centré sur les besoins des populations et respectueux de la planète – est à construire d'urgence. De la même manière qu'au plan personnel les vœux ne se réalisent pas en claquant des doigts, les choix politiques à venir dépendront largement de nos mobilisations et de la capacité de chacun à intervenir dans la vie de la cité. En 2011, pensons global, agissons local et faisons monter les exigences citoyennes. Pour cela, vous pourrez compter sur les communistes et le Front de gauche.

Anne Sabourin, conseillère du 2^e arrondissement. anne.sabourin@paris.fr.

UMP Bonne année, quand même, Monsieur le Maire !

L'hiver précoce et très froid rend plus dramatique encore la situation des sans-abri dans notre pays. Les efforts des associations caritatives et les moyens que l'État mobilise sont conséquents, mais loin de régler la totalité du problème. Ainsi, depuis 2007, 20 000 places supplémentaires d'hébergement, disponibles toute l'année, ont été créées par le gouvernement Fillon, portant ainsi leur nombre de 93 000 à 113 000. Par ailleurs, les crédits accordés à l'hébergement d'urgence ont été doublés depuis 1999 et s'élèvent désormais à 1 milliard d'euros en 2010. On le voit, le gouvernement s'est engagé dans la protection des personnes les plus vulnérables, toutefois une action des collectivités territoriales, surtout si elle est concertée avec les associatifs de terrain, peut utilement compléter ces dispositifs. Sollicité pour ouvrir les locaux de la mairie du 2^e aux SDF, comme le font déjà les mairies des 1^{er} et 15^e arrondissements (à droite) et 3^e et 4^e (à gauche), Jacques Boutault a tout simplement... refusé ! Comme quoi, la solidarité, il y a ceux qui en parlent et ceux qui la pratiquent. Bonne année, quand même, Monsieur le Maire !

Christophe Lekieffre – 0660953317 ou lekieffre.christophe@free.fr.



→ Vous êtes **propriétaire d'un appartement ?**

Louez solidaire et sans risque avec la Mairie de Paris !



La location en toute tranquillité

- Garantie du paiement de l'intégralité des loyers et des charges locatives.
- Votre appartement occupé toute l'année.
- Contrôle régulier de l'entretien de l'appartement et à l'expiration du bail.
- Libre jouissance de votre bien au terme du bail.

Pour tout renseignement sur le dispositif **Louez solidaire et sans risque**, contactez **HABITAT & DÉVELOPPEMENT ÎLE-DE-FRANCE** au **N°Vert 0 800 50 05 45** ou **www.logement.paris.fr**

